

## Histoire de la forêt de Braconne

- > Au Moyen Age (XIIe - XIVe siècle), la forêt appartient aux Comtes d'Angoulême.
- > Le 18 décembre 1226, Hugues de Lusignan reçoit du roi d'Angleterre Henri III, la ville de Saintes, la Saintonge avec la forêt de La Braconne, l'île d'Oléron ainsi que les châteaux de Merpins et Cognac.
- > En mai 1270, Hugues XII alors Comte d'Angoulême, octroie un droit d'exploit aux religieuses de l'abbaye de Saint-Ausone d'Angoulême et à l'Evêque d'Angoulême.
- > A la fin du XIVe siècle, l'Angoumois est repris aux Anglais et la région devient un bien de la famille Valois-Orléans apportant définitivement la province au royaume de France.
- > En 1765, la forêt est l'apanage du comte d'Artois jusqu'au 5 septembre 1776 puis revient à la couronne par un contrat royal d'échange.
- > A la révolution Française, la forêt devient "bien national".
- > En 1878, le ministère de la Guerre implante un camp militaire au profit des régiments d'artillerie du 12eme corps d'armée qui y aménage un polygone de tir, long de 8 km sur la bordure Ouest du massif forestier.
- > Après la Seconde Guerre mondiale, un monument est érigé en mémoire des résistants charentais fusillés par les Allemands le 5 mai 1943 (6 résistants du premier groupe de résistants communistes en Charente) et le 15 janvier 1944 (10 résistants membres de POCM et des FTPF).
- > Le 1er mars 1952, 1 302 ha sont mis à la disposition des forces de l'OTAN. Les troupes américaines implantent un camp militaire sur 726 ha qui sera utilisé jusqu'au 12 janvier 1968. L'histoire locale dit qu'Elvis Presley se serait produit en concert dans l'un de ces bâtiments. Si vous disposez de souvenirs photographiques de cet événement, ils nous intéressent !
- > En 1980, l'Office national des forêts retrouve en gestion la surface de la forêt, diminuée d'une centaine d'hectares, qui deviendra la zone industrielle de La Braconne en utilisant les différents bâtiments laissés par l'armée américaine.

L'étymologie du nom « braconne » semble provenir de deux origines :

- En région Poitou-Charentes, « braco » signifie des terres humides et fertiles. Ces qualificatifs ne s'appliquent pas à l'ensemble de la forêt actuelle. Mais certains cantons tels Bois long où se développent des chênes de qualité remarquable, le gros Fayant marqué par la présence de hêtres peu communs attestent d'une grande fertilité. D'autres cantons tels le Lac des saules, le Lac des pins, le Lac Melot... se rapportent à l'eau qui est l'élément « magique » du relief karstique et à l'esprit de « braco ».
- Plus communément, on associe « braconne » à la chasse. De l'italien et de l'allemand « bracco » qui désigne le chien de chasse, le « braconnié » de jadis désignait l'agent de vénerie chargé de dresser certains chiens de chasse : les braques.